

LES ANTIBIOTIQUES : LE BON USAGE POUR MON CHIEN ET MON CHAT



« Les antibiotiques, ce n'est pas automatique », le slogan bien connu en médecine peut et doit être étendu à nos compagnons. En effet, les autorités sanitaires françaises ont engagé un plan de lutte contre le développement de résistances aux antibiotiques. Actuellement, la recherche pharmaceutique ne propose pas de nouvelle classe d'antibiotique, alors que les résistances apparaissent, même pour les dernières générations de molécules, ce qui peut entraîner des conséquences pour la santé publique. Il est donc important que chaque propriétaire d'un animal de compagnie connaisse le bon usage des antibiotiques, autant pour soigner son compagnon que pour protéger l'entourage d'un danger sanitaire important.

Qu'est-ce qu'un antibiotique ?

Le mot antibiotique vient du grec, et est formé de deux mots « anti », qui signifie « contre » et « bios », la vie.

Un antibiotique est donc destiné à **lutter contre certains êtres vivants, en l'occurrence les bactéries**. Ce sont des molécules d'origine naturelle ou synthétique destinés à bloquer ou détruire les bactéries responsables de maladies. Leur mode d'action est très varié, et ils doivent n'avoir dans l'idéal aucune action nocive sur le patient qui les reçoit.

On distingue de nombreuses familles d'antibiotiques dont le premier découvert en 1928 par Sir Alexander Fleming, **la pénicilline**, à partir d'une culture de champignons penicillium. Le premier antibiotique entièrement synthétique date quant à lui de 1932. Actuellement plusieurs milliers de molécules sont

connues pour avoir une activité antibiotique. **Les différentes classes d'antibiotiques ont une action spécifique sur différentes bactéries**, mais peu ou pas sur les champignons, levures ou virus. Chaque classe antibiotique possède des cibles bactériennes particulières (on parle de bactéries « Gram positif » ou « Gram négatif », suivant leur sensibilité à la coloration de Gram, et de bacilles et de coques en fonction de leur forme), mais aussi en fonction de la localisation de l'infection.

Ainsi, certains antibiotiques atteignent plus facilement en concentration suffisante la peau, ou la vessie, alors que d'autres ne peuvent y atteindre les concentrations suffisantes pour agir.

Comment agissent les antibiotiques ?

Un antibiotique agit en **bloquant la multiplication** (on parle de bactériostatique) **ou en détruisant** (bactéricide) les bactéries. C'est ensuite le système immunitaire qui se charge de faire disparaître les bactéries résiduelles. Quel que soit le mode d'action, pour être actif, **la molécule antibiotique doit atteindre la zone infectée, et ce dans une certaine concentration**, dite concentration inhibitrice.

Le principe du traitement par les antibiotiques est finalement assez simple. On dit qu'il faut « **frapper vite, frapper fort et frapper longtemps** » pour être efficace. **Frapper vite, puisque plus vite le traitement sera mis en œuvre, moins les bactéries pathogènes pourront se développer** et essaimer dans l'organisme du malade et dans le milieu, ce qui est important pour les maladies contagieuses.

Frapper fort, c'est-à-dire donner une quantité suffisante pour agir, sinon les bactéries risquent de chercher à lutter contre la molécule, et de développer des défenses rendant le traitement inactif. Certaines bactéries peuvent en effet muter (à l'instar du virus de la grippe), et même transmettre leurs systèmes de résistance à d'autres bactéries.

Enfin, **frapper longtemps, pour éviter que les bactéries pathogènes ne survivent**...mais pour autant pas trop longtemps pour ne pas neutraliser les bactéries bénéfiques du malade. La durée du traitement doit donc être adaptée par le vétérinaire à chaque patient, pour chaque infection.



Doit-on avoir peur des antibiotiques ?

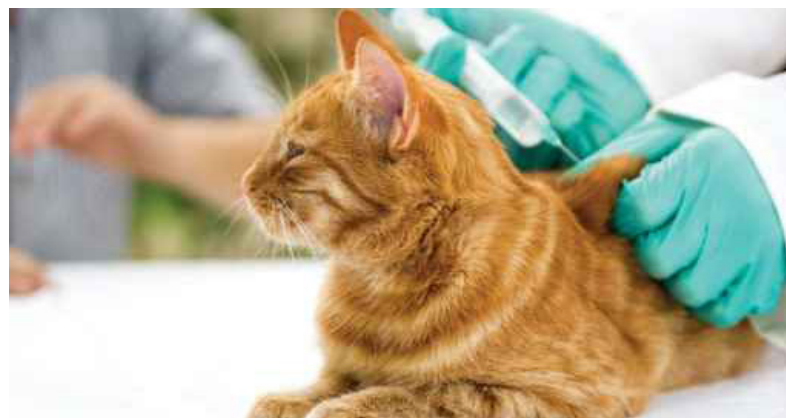
Le plan EcoAntibio2017 a mis en lumière le risque de **mal-utilisation des antibiotiques**. C'est vrai que l'utilisation inadaptée peut conduire à galvauder certaines molécules, sans pour autant les rendre dangereuses. **C'est l'apparition de résistances qui peut être dangereuse !**

Pour autant, les antibiotiques ne sont pas des molécules anodines, certaines utilisées à des doses inadaptées peuvent entraîner des effets secondaires non souhaités notoires chez le patient. On peut à la lecture des effets indésirables indiqués dans la notice d'un antibiotique relever des effets locaux ou généraux. C'est pour cette raison qu'**il est important de bien lire la notice pour relever les éventuelles contre-indications liées à votre compagnon**. Il est aussi indispensable de bien respecter la dose prescrite, et de ne pas l'augmenter en espérant agir plus rapidement. Utilisés dans de bonnes conditions, les antibiotiques sont des auxiliaires importants et intéressants pour le traitement de nombreuses maladies.

Mon vétérinaire a prescrit des antibiotiques pour mon compagnon. Quelles précautions dois-je prendre ?

Le plus important est de bien respecter la prescription de votre vétérinaire. La quantité de comprimé ou de gouttes, **la durée du traitement** (ne pas interrompre le traitement, même si le malade va mieux !), mais aussi **le mode de distribution** (durant les repas ou non, le nombre de prises par jour, etc.), ainsi que le contrôle final le cas échéant, afin de vérifier que l'infection bactérienne est correctement traitée. **L'utilisation de pommades ou collyres antibiotiques doit obéir aux mêmes règles rigoureuses.**

Suivez donc bien scrupuleusement l'ordonnance de votre vétérinaire, et surtout n'hésitez pas à prendre rapidement contact avec votre équipe soignante si votre compagnon ne prend pas son traitement ou en cas de doute (par exemple si votre compagnon vomit durant son traitement). La sécurité du traitement, tant pour son efficacité que pour limiter le risque d'apparition des résistances dépend de cette rigueur dans le traitement. Si votre compagnon refuse les prises orales, une administration sous forme injectable peut être mise en place pour garantir l'efficacité de l'antibiothérapie.



Mon vétérinaire ne veut pas me donner des antibiotiques : que dois-je faire ?

Dans certains cas, les antibiotiques ne sont pas nécessaires. Des antiseptiques peuvent suffire, ou alors la maladie de votre compagnon n'est pas bactérienne.

Le choix d'utiliser ou non un antibiotique est un choix raisonné par votre vétérinaire, aussi bien pour la santé de votre chien ou chat que pour protéger votre entourage et pour des raisons sanitaires. Surtout n'utilisez pas un antibiotique de votre pharmacie ou le reste d'un précédent traitement. Vous risqueriez de faire courir des risques graves à tous, sans pour autant traiter correctement la maladie que vous avez découverte !

Un traitement par les antibiotiques n'est pas un traitement comme les autres. L'antibiothérapie demande une certaine rigueur, elle doit être raisonnée, autant pour la guérison de votre compagnon que pour limiter les risques sanitaires pour le patient et son entourage. Respectez rigoureusement la durée, le mode d'administration et la dose prescrite par votre vétérinaire, et surtout n'hésitez pas à le questionner en cas de doute. Bien utilisée l'antibiothérapie ne présente aucun risque !